



**45<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent**

*Bonn, Allemagne, 9 - 10 novembre 2016*

UNEP/CMS/StC45/Doc.16.2

**PROJET DE MODÈLE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2020**

*(préparé par le Secrétariat)*

**Résumé**

Le présent rapport fournit un projet de modèle révisé du programme de travail (PdT).

Il sera utilisé pour développer le PdT 2018-2020 qui sera soumis à la COP12 pour adoption.

## PROJET DE MODÈLE POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2020

*(Préparé par le Secrétariat)*

1. Depuis son adoption par la COP11 en 2014, le programme de travail (PdT) pour 2015-2017 a prouvé être un outil important d'orientation des travaux du Secrétariat et permettant des rapports annuels simplifiés sur les progrès réalisés dans sa mise en œuvre.
2. Sur la base de l'expérience acquise au cours des deux dernières années, le Secrétariat souhaiterait toutefois proposer de faire de légers ajustements au modèle qui sera utilisé pour le PdT 2018-2020 soumis à la COP12 pour adoption.
3. Le modèle révisé contient les mêmes domaines d'activité que le PdT actuel et indique à la fois les ressources humaines et financières (à partir du budget principal et celles qui doivent être réalisées par des contributions volontaires) contribuant à chaque domaine. Il prend également en compte le rang de priorité de l'activité à être déterminé par la Conférence des Parties (COP).
4. La différence principale consiste à regrouper les activités régulières et les responsabilités principales en groupes (par exemple la coordination des instruments, l'organisation de réunions connexes) dans la section tabulaire avec un texte explicatif distinct. Le modèle révisé vise à fournir un compte rendu exact du mandat donné pour chaque domaine avec des estimations financières connexes, tout en conservant une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre des activités individuelles. Cette mise en œuvre repose sur de nombreux facteurs, y compris la disponibilité des contributions volontaires, la capacité du Secrétariat et l'engagement des parties prenantes. La liste très détaillée des activités contenues dans le PdT actuel n'a pas prouvé être particulièrement utile à des fins de planification, tout en créant un lourd fardeau en matière de production des rapports pour le Secrétariat. Le modèle révisé est destiné à être aussi informatif que le précédent, mais à faciliter l'élaboration des rapports.
5. Le modèle révisé inclut désormais les activités des Mémoires d'entente (MdE) de la CMS sur les dugongs, les oiseaux de proie, les requins et IOSEA en plus des Mémoires d'entente administrés directement à partir de Bonn, ainsi que les détails des Résolutions qui seront adoptées par la prochaine COP, qui ne sont pas pris en compte dans le PdT actuel.
6. Le Secrétariat continuera à présenter au Comité permanent et éventuellement à la COP des rapports réguliers sur l'état de mise en œuvre du PdT, à la fois sous la forme d'un rapport exhaustif faisant ressortir les réalisations, les défis et les prochaines étapes, et sous la forme d'un tableau où toutes les activités conclues seront répertoriées.
7. Un exemple du projet de modèle révisé, pour le soutien de mise en œuvre pour le secteur des espèces aviaires, est joint comme annexe au présent document.

### **Action requise:**

Le Comité permanent est invité à :

Prendre note du document et fournir au Secrétariat des observations et orientations, le cas échéant.

## APPUI À LA MISE EN ŒUVRE : ESPÈCES AVIAIRES

No.	Activités	Ordre de priorité	2018			2019			2020		
			Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total	Source de financement		Financement total
			FF	CV		FF	CV		FF	CV	
1	Coordination des MdE connexes, Plans d'Action autonomes, GT et MIKT (*)	Principal	0	440 000	440 000	0	440 000	440,000	0	440 000	440 000
2	Organisation et support des réunions relatives aux MdE, Plans d'Action autonomes, GT et MIKT (**)	Principal	0	600 000	600 000	0	600 000	600 000	0	600 000	600 000
3	Mise en oeuvre des activités clés relatives aux MdE, Plans d'Action autonomes, GT et MIKT (***)	À déterminer	0	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	1,000,000	0	1 000 000	1 000 000
4	Mise en oeuvre des Résolutions pertinentes de la COP12 et des principales mesures de conservation pour les nouvelles espèces inscrites - à déterminer à un stade ultérieur, lorsque les Résolutions et propositions d'inscription des espèces auront été soumises	À déterminer	0	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	1,000,000	0	1 000 000	1 000 000
	<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>3 040 000</b>	<b>3 040 000</b>	<b>0</b>	<b>3 040 000</b>	<b>3 040 000</b>	<b>0</b>	<b>3 040 000</b>	<b>3 040 000</b>
	<b>Coûts en personnel - Fonds fiduciaire: P4(1), G4(1/3)</b>		200 000	<b>0</b>	<b>200 000</b>	205 000	<b>0</b>	<b>205 000</b>	210 000	<b>0</b>	<b>210 000</b>
	<b>Coûts en personnel couverts par CV: P2/JPO(1), Bureau Abu Dhabi: P5(1/3), P4(1) et P2(1)</b>		465 000	<b>0</b>	<b>465 000</b>	470 000	<b>0</b>	<b>470 000</b>	480 000	<b>0</b>	<b>480 000</b>
	<b>Somme totale</b>		<b>665 000</b>	<b>3 040 000</b>	<b>3 705 000</b>	<b>675 000</b>	<b>3 040 000</b>	<b>3 715 000</b>	<b>690 000</b>	<b>3 040 000</b>	<b>3 730 000</b>

### FF: Fonds Fiduciaire, CV: Contributions Volontaires

(\*) La responsabilité globale de la coordination de ces instruments reste avec le Secrétariat tandis qu'une aide extérieure spéciale est nécessaire. En ce qui concerne les MdE, en fonction de leur complexité administrative, des arrangements sont organisés avec les ONG pour fournir des services de coordination technique dans le cadre de leur propre programme de travail. En outre, les organisations / institutions sélectionnées sont contractées à temps partiel ou à temps plein pour la coordination des GT, des plans d'action et du MiKT. Cette estimation est basée sur les estimations des dispositions passées ou existantes

(\*\*) Chaque MdE exige l'organisation d'une réunion de son organe directeur une fois tous les trois ou quatre ans, selon le cycle convenu. Cela signifie que pendant la période triennale, au moins une réunion des signataires de chaque MdE aura lieu. Des ateliers techniques ainsi que de renforcement des capacités peuvent aussi être requis en fonction de la disponibilité des fonds. De même, pour le MiKT, chaque groupe de travail et plan d'action autonome au moins une réunion devrait avoir lieu au cours de la période triennale. Cette estimation est indicative, mais vise à couvrir les dépenses pour un nombre minimum de réunions nécessaires

(\*\*\*) La mise en œuvre de tout instrument nécessite des ressources considérables qui ne peuvent pas être facilement déterminées car dépendent d'une variété de facteurs au-delà de la disponibilité des fonds, ceux-ci étant par exemple la complexité de l'action, l'engagement des parties prenantes, etc. En outre, la responsabilité de la mise en œuvre de ces outils réside avec les Parties et les partenaires. Cette estimation est donc indicative, mais a l'intention d'assurer un montant minimum, mais durable pour les actions de petite à moyenne échelle.

**CADRE: 8 Memorandum d'Entente (MdE):** Phragmite aquatique, Oiseaux de proie, Flamants des Hautes Andes, Grande Outarde d'Europe centrale, Oulette à tête rousse, Grue de Sibérie, Courlis à bec grêle, Oiseaux migrants des prairies d'Amérique du sud méridionale.

**10 Plans d'Action autonomes:** Oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, Voie de migration d'Asie centrale, Faucon sacré (Saker GAP); Plans d'action internationaux par espèces pour Sterne d'Orient., Petite spatule, Bécasseau spatula, Flamant nain, Râle à miroir et Crabier blanc.

**Groupes de Travail (GT):** Voies de migration, Combattre l'empoisonnement des oiseaux

**MIKT:** Intergovernmental Task Force on Illegal Killing, Taking and Trade of Migratory Birds in the Mediterranean (Groupe spécial sur l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs en Méditerranée)